

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil Municipal, tenue lundi le 13 juillet 2020 à 20 h 00 à la salle communautaire située au 118, Croissant des Trois-Lacs, Municipalité de Lantier.

Sont présents : Marie-Josée Leroux, conseillère; Carole B. Dussault, conseillère ; Noël Lanthier, conseiller; Denis Godmer, conseiller ; Francine Carignan, conseillère; Ronald Pilon conseiller ; formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Richard Forget.

Est également présente, la Directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe Marie-Chantale St-Antoine

Est absent : le Directeur général et secrétaire-trésorier Benoit Charbonneau.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue et déclare la séance ouverte à 20 h 00.

2020.07.142

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 13 JUILLET 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

ADOPTÉE l'unanimité des conseillers.

ORDRE DU JOUR

Ouverture de la séance

1. Adoption de l'ordre du jour du 13 juillet 2020
 2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2020
 3. Adoption de la liste sélective des déboursés
 4. Demande de dérogation mineure 2020-039
 5. Demande de PIIA 2020-041
 6. Demande de PIIA 2020-042
 7. Demande de PIIA 2020-043
 8. Demande de PIIA 2020-044
 9. Demande de PIIA 2020-045
 10. Demande de PIIA 2020-046
 11. Choix du soumissionnaire pour la réserve de sable 2020
 12. Choix du soumissionnaire pour le sel à déglçage 2020
 13. Choix du soumissionnaire pour le lignage de rues 2020
 14. Autorisation de transférer la taxe 9-1-1 des services téléphoniques à CAUCA
 15. Approbation du règlement numéro 011-2020 ayant pour objet l'acquisition d'un camion à chargement frontal et autorisant un emprunt
 16. Autorisation donné au Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
- Période de questions de la séance du 8 juin 2020
- Période de questions en différé
17. Levée de la séance ordinaire du conseil

2020.07.143

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 JUIN 2020

ATTENDU QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2020;

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 juin 2020.

ADOPTÉE l'unanimité des conseillers.

2020.07.144

3. ADOPTION DE LA LISTE SÉLECTIVE DES DÉBOURSÉS

ATTENDU QUE le conseil prend en compte la liste des comptes payés faite conformément aux engagements de crédits pris en vertu de la résolution 2020.01.004 et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation directeur général et secrétaire-trésorier;

NOM DU FOURNISSEUR	NUMÉRO DE CHÈQUE	MONTANT
POSTES CANADA	171	72.14
POSTES CANADA	172	24.88
LOISIRS LAURENTIDES	173	45.99
ÉQUIPE LAURENCE EXPERTS-CONSEILS	174	1 724.63
PIERRE LEGRIS	175	278.23
ILLICO PHOTOCOPIES	176	233.11
YVON MARINIER INC.	177	1 454.13
GILLES DUBÉ	178	500.00
PREMIERS SOINS	179	631.65
LA BÉTONNIÈRE VAILLANCOURT	180	574.87
POSTES CANADA	181	1 772.91
AMYOT GÉLINAS	182	9 403.80
ÉQUIPE LAURENCE EXPERTS-CONSEILS	183	2 299.50
PUROLATOR INC.	184	10.56
CHÈQUE ANNULÉ	185	0.00
CHÈQUE ANNULÉ	186	0.00
ZONE CRÉATIVE	187	2 196.03
B.L.V. ÉLECTRIQUE INC.	188	2 423.10
PETITE CAISSE	189	281.30
LOCATION DICKIE MOORE	190	3 459.67
MRC DES LAURENTIDES	191	83 315.85
CLAUDE PRÉVOST	192	275.94
JAGUAR MÉDIA INC.	193	189.71
POSTES CANADA	194	12.44
AUTOBUS MARIO BELLERIVE INC.	195	3 562.79
FONDS DES PENSIONS ALIMENTAIRES	196	458.48
GILLES DUBÉ	197	1 000.00
GILLES DUBÉ	198	500.00
H2 LAB INC.	199	96.58
CHÈQUE ANNULÉ	200	0.00
BRIGITTE ST-JEAN	201	180.00
SERVICES DE CARTES DESJARDINS	202	235.92
DISTRIBUTION & SERVICES RG	203	139.80
MARK'S COMMERCIAL	204	393.75
CHÈQUE ANNULÉ	205	0.00
JUTEAU RUEL INC.	206	215.42
CHÈQUE ANNULÉ	207	0.00
LORTIE ET MARTIN	208	194.40
YVON MARINIER INC.	209	268.06
MARCHÉ BENOÎT PÉPIN	210	26.97
MULTI ROUTES INC.	211	14 959.85

NORTRAX - BRANDT TRACTOR LTD.	212	5 288.85
NOUVELLE ÈRE	213	1 833.85
PÉTROLE PAGÉ	214	2 439.87
PREMIERS SOINS	215	1 922.15
LIBRAIRIE RENAUD-BRAY INC.	216	310.12
ZONE CRÉATIVE	217	724.34
TOILETTES QUÉBEC	218	827.82
CHÈQUE ANNULÉ	219	0.00
SINTRA INC.	220	5 964.32
BMR	221	4 129.80
LEGD INC.	222	437 647.65
9172-6976 QUÉBEC INC.	223	606.45
GODARD BÉLISLE ST-JEAN & ASS.	224	672.55
LA JARDINIÈRE STE-AGATHE	225	1 895.40
SERVICES PATRICIA SANSREGRET	226	1 693.75
SABLIÈRE 329	227	19 949.27
	Totaux chèques	619 318.65

PRÉLÈVEMENTS BANCAIRES MENSUELS BANQUE ROYALE DU CANADA

Salaires municipaux incluant remb. dépense	33 872.39 \$
Services de téléphonie	414.72 \$
Remises salariales fédérales	4 992.69 \$
DAS provincial	12 655.06 \$
RREMQ	6 152.88 \$
Harnois Énergies - Petro-T	240.00 \$
Hydro-Québec	617.05 \$
Annie Gareau	350.00 \$
Protectron	177.39 \$
Financière Banque Nationale	11 274.20 \$
RBC	191.99 \$
Crédit-Bail (10 roues 2015-2020)	4 095.50 \$
Crédit-Bail (Silverado 2017-2021)	1 335.78 \$
	Total des prélèvements
	76 369.65 \$

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Carole B. Dussault

ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer et d'autoriser leur paiement.

ADOPTÉE l'unanimité des conseillers.

2020.07.145

4. DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2020-039

Demande de permis no. 2020-103 faite par Monsieur Roland Salem.

M. Roland Salem
358 chemin du Lac-Ludger
Lantier, J0T 1V0
4610-52-7701-0-000-0000
Lot: 16-46, 15-37 ET 15-P, rang 08, canton Doncaster
Zone: 10V

Nature de la demande :

Construction d'un bâtiment secondaire (cabanon) à moins de 20 mètres de la ligne naturelle des hautes eaux (article 6.2.2 du Règlement 154-2014);

Dérogation demandée :

Demande de dérogation mineure de 4.99 mètres dans la zone de non-

construction de 20 mètres calculée à partir de la ligne naturelle des hautes eaux, tel qu'illustré dans le plan d'implantation Y-64009-1 (minute : 5785) produit le 25 septembre 2018 par Sébastien Généreux, A.-G.

Les citoyens qui désiraient se faire entendre sur cette demande de dérogation mineure **devaient transmettre leurs commentaires et observations PAR ÉCRIT :**

- **Option 1** : Par courrier : 118, croissant des Trois-Lacs, Lantier, J0T 1V0;
- **Option 2** : Par courriel : urbanisme@municipalite.lantier.qc.ca

Dans tous les cas, les commentaires et observations devaient être reçus à la municipalité au plus tard **le 10 juillet 2020**.

Aucun commentaire ou observation

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Francine Carignan

ET RÉSOLU que la présente dérogation soit acceptée selon la résolution 2020.07.44 du CCU.

ADOPTÉE l'unanimité des conseillers.

2020.07.146

5. DEMANDE DE PIIA 2020-041

Demande de permis no. 2020-104 faite par Madame Lyse Dubarle

Madame Lyse Dubarle
163, chemin de la Sablière
Lantier, J0T 1V0
4811-65-9035-0-000-0000
Lot: 6 028 345 du cadastre du Québec
Zone: 8V

Évaluation

4.2	Construction, reconstruction, agrandissement, transformation ou rénovation d'un bâtiment principal	
	Impact des constructions	4 sur 4
	Apport des constructions	4 sur 4
	Volumétrie et forme du bâtiment	6 sur 6
	Matérialité et caractéristiques architecturales	16 sur 18
	Aménagement des terrains	8 sur 10
	Aires de stationnement et allées de circulation	4 sur 6
	Éclairage	S.O.
	Grand-total pour Bâtiment principal	42 sur 48
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	87,5%

Après délibération du conseil, il est proposé par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2020-041 soit et est acceptée avec recommandations selon la résolution 2020.07.46 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE l'unanimité des conseillers.

2020.07.147

6. DEMANDE DE PIIA 2020-042

Demande de permis no. 2020-105 faite par Madame Maude Veronneau.

Madame Maude Veronneau
173, chemin du Lac-Ludger
Lantier, J0T 1V0
4611-41-6111-0-000-0000
Lot: 6 292 150 du cadastre du Québec
Zone: 10V

Évaluation

4.2	Construction, reconstruction, agrandissement, transformation ou rénovation d'un bâtiment principal	
	Impact des constructions	4 sur 4
	Apport des constructions	4 sur 4
	Volumétrie et forme du bâtiment	6 sur 6
	Matérialité et caractéristiques architecturales	18 sur 18
	Aménagement des terrains	8 sur 10
	Aires de stationnement et allées de circulation	2 sur 6
	Éclairage	S.O.
	Grand-total pour Bâtiment principal	42 sur 48
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	87,5%

Évaluation

6.2	Secteurs à proximité d'un lac	
	Lotissement et rue	S.O.
	Impact des constructions	6 sur 6
	Volumétrie et forme du bâtiment	2 sur 4
	Aménagement des terrains	2 sur 2
	Aires de stationnement et allées de circulation	S.O.
	Grand-total pour Secteurs à proximité d'un lac	10 sur 12
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	83,3%

Après délibération du conseil, il est proposé par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2020-042 soit et est acceptée avec recommandations selon la résolution 2020.07.47 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE l'unanimité des conseillers.

2020.07.148

7. DEMANDE DE PIIA 2020-043

Demande de permis no. 2020-106 faite par Monsieur Patrice Plouffe Therrien.

Monsieur Patrice Plouffe Therrien
163, chemin des Cassandres
Lantier, J0T 1V0
4511-08-4272-0-000-0000
Lot: 15-P, rang 10, canton Doncaster
Zone: 11V

Évaluation

4.2	Construction, reconstruction, agrandissement, transformation ou rénovation d'un bâtiment principal	
	Impact des constructions	S.O.
	Apport des constructions	S.O.
	Volumétrie et forme du bâtiment	S.O.
	Matérialité et caractéristiques architecturales	6 sur 6
	Aménagement des terrains	S.O.
	Aires de stationnement et allées de circulation	S.O.
	Éclairage	S.O.
	 Grand-total pour Bâtiment principal	 6 sur 6
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	100,0%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Carole B. Dussault

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2020-043 soit et est acceptée en cohérence avec la résolution 2020.07.48 du comité consultatif d'urbanisme et selon la décision du conseil municipal qui statue qu'il devrait y avoir un maximum de trois (3) couleurs sur le bâtiment principal et que le service de l'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE l'unanimité des conseillers.

2020.07.149

8. DEMANDE DE PIIA 2020-044

Demande de permis no. 2020-107 faite par Madame Pamela Legault et Monsieur Pascal Legault.

Madame Pamela Legault
Monsieur Pascal Legault
818, boulevard Rolland-Cloutier
Lantier, J0T 1V0
4611-24-9624-0-000-0000
Lot: 18-P, rang 08, canton Doncaster
Zone: 14M

Évaluation

7.2	Terrains situés en bordure du boulevard Roland-Cloutier (route 329) ou dans une zone dont le suffixe est «C», «H», «I» ou «M»	
	Lotissement et rue	S.O.
	Impact des constructions	S.O.
	Volumétrie et forme du bâtiment	S.O.
	Façades et vitrines commerciales	S.O.
	Aménagement des terrains	S.O.
	Aires de stationnement et allées de circulation	S.O.
	Enseigne	S.O.
	Clôture ou portail d'entrée	6 sur 6
	 Grand-total pour Terrains situés en bordure du boulevard Roland-Cloutier (route 329) ou dans une zone dont le suffixe est «C», «H», «I» ou «M»	 6 sur 6
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	100,0%

Après délibération du conseil, il est proposé par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2020-044 soit et est acceptée avec recommandations selon la résolution 2020.07.49 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE l'unanimité des conseillers.

2020.07.150

9. DEMANDE DE PIIA 2020-045

Demande de permis no. 2020-108 faite par Monsieur Jean Charbonneau et Monsieur Robert Charbonneau.

Monsieur Jean Charbonneau
Monsieur Robert Charbonneau
131, chemin des Deux-Lacs
Lantier, J0T 1V0
4818-01-4779-0-000-0000
Lot: 39-22-P, rang 11, canton Doncaster
Zone: 4V

Évaluation

4.2	Construction, reconstruction, agrandissement, transformation ou rénovation d'un bâtiment principal	
	Impact des constructions	S.O.
	Apport des constructions	S.O.
	Volumétrie et forme du bâtiment	S.O.
	Matérialité et caractéristiques architecturales	6 sur 6
	Aménagement des terrains	S.O.
	Aires de stationnement et allées de circulation	S.O.
	Éclairage	S.O.
	Grand-total pour Bâtiment principal	6 sur 6
	Pourcentage acceptable 60%	
	Pourcentage de conformité du projet	100,0%

Après délibération du conseil, il est proposé par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2020-045 soit et est acceptée avec recommandation selon la résolution 2020.07.50 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE l'unanimité des conseillers.

2020.07.151

10. DEMANDE DE PIIA 2020-046

Demande de permis no. 2020-109 faite par Madame Pier Ann Roy

Madame Pier Ann Roy
563, croissant des Trois-Lacs
Lantier, J0T 1V0
4514-66-1477-0-000-0000
Lot: 23-41, rang 10, canton Doncaster
Zone: 26ER

Évaluation

4.2	Construction, reconstruction, agrandissement, transformation ou rénovation d'un bâtiment	
-----	--	--

principal

Impact des constructions	S.O.
Apport des constructions	S.O.
Volumétrie et forme du bâtiment	S.O.
Matérialité et caractéristiques architecturales	6 sur 6
Aménagement des terrains	S.O.
Aires de stationnement et allées de circulation	S.O.
Éclairage	S.O.

Grand-total pour Bâtiment principal	6 sur 6
Pourcentage acceptable 60%	
Pourcentage de conformité du projet	100,0%

Après délibération du conseil, il est proposé par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU que la présente demande de PIIA 2020-046 soit et est acceptée selon la résolution 2020.07.51 du CCU et que le service d'urbanisme peut procéder à l'émission du permis si le projet est conforme à toutes les autres dispositions des règlements en vigueur.

ADOPTÉE l'unanimité des conseillers.

2020.07.152

11. CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE POUR LA RÉSERVE DE SABLE 2020

Les Excavations MA St-Georges :
±1000t. sable : 12 550.00\$ taxes en sus et ±300t. pierre1/4 : 7 716.00\$, taxes en sus.

Excavation Réal Vaillancourt :
±1000t. sable XXX\$ et ±300t. pierre1/4 (\$), taxes en sus.
Pas de soumission

Excavation RB Gauthier inc.
±1000t. sable : 14 980.00\$ taxes en sus et ±300t. pierre1/4 : 7 503.00\$ taxes en sus.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Noël Lanthier

ET RÉSOLU que l'adjudicataire est Les excavations MA St-Georges, puisqu'il est le plus bas soumissionnaire conforme.

ADOPTÉE l'unanimité des conseillers.

2020.07.153

12. CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE POUR LE SEL À DÉGLOÇAGE 2020

Compass Minéraux ±65 t. livrées @ 123.00\$ la tonne, taxes en sus.

Mines Seleine ±65 t. livrées @ 140.34\$ la tonne, taxes en sus.

Sel du Nord ±65 t. livrées @ 110.50\$ la tonne, taxes en sus.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Josée Leroux

ET RÉSOLU que l'adjudicataire est Sel du Nord, puisqu'il est le plus bas soumissionnaire conforme.

ADOPTÉE l'unanimité des conseillers.

2020.07.154

13. CHOIX DU SOUMISSIONNAIRE POUR LE LIGNAGE DE RUES 2020

Entrepreneur	Montant sans les taxes	Montant taxes incluses
« Appel d'offres sur invitation « Traçage de lignes ». (± xxx kilomètres)		

Pro Ligne	Pas de soumission		-\$
Marquage et traçage du Québec		10 027.50\$	11 529.12\$
Marquage GB	Pas de soumission		-\$
Lignes Maska		8 656.50\$	9 952.82\$

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU que l'adjudicataire est Lignes Maska puisqu'il est le plus bas soumissionnaire conforme.

ADOPTÉE l'unanimité des conseillers.

2020.07.155

14. AUTORISATION DE TRANSFÉRER LA TAXE 9-1-1 DES SERVICES TÉLÉPHONIQUES À CAUCA

CONSIDÉRANT QUE l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec créée conformément à la Loi sur la fiscalité municipale doit faire remise de la taxe mensuelle imposée sur les services téléphoniques aux villes et municipalités locales aux fins du financement de leur centre d'urgence 9-1-1;

CONSIDÉRANT QUE les services de réponse au 9-1-1 seront désormais assurés pour la Municipalité de Lantier par un nouveau fournisseur au plus tard le 9 septembre 2020 et que la remise de la taxe est effectuée deux mois après qu'elle ait été imposée, l'ancien fournisseur devant toutefois être payé jusqu'à la date de cessation de services avec la taxe perçue pour cette période;

POUR CES MOTIFS

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Carole B. Dussault

ET RÉSOLU

QUE la Municipalité de Lantier demande à l'Agence municipale de financement et de développement des centres d'urgence 9-1-1 du Québec (l'Agence) de désormais verser, pour et à l'acquit de la Municipalité de Lantier, toutes les remises de la taxe imposée en vertu de l'article 244.68 de la Loi sur la fiscalité municipale qui lui sont dues à la Centrale des appels d'urgence Chaudière-Appalaches (CAUCA) dont le siège social est situé au 14200, boulevard Lacroix, C.P. 83, Saint-Georges, province de Québec, G5Y 5C4, la présente ayant un effet libératoire pour l'Agence à l'égard de la Municipalité de Lantier tant qu'elle ne sera pas avisée au moins 30 jours au préalable de tout changement d'instructions, à charge pour l'Agence de faire rapport à la Municipalité de Lantier et au fournisseur de service des sommes ainsi versées;

ET

QUE l'Agence soit autorisée à faire remise de la taxe aux fournisseurs du service 9-1-1 (actuel et nouveau), conformément au préambule de la présente, pour le mois complet, avec le décalage de remise.

ADOPTÉE l'unanimité des conseillers.

2020.07.156

15. APPROBATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 011-2020 AYANT POUR OBJET L'ACQUISITION D'UN CAMION À CHARGEMENT FRONTAL ET AUTORISANT UN EMPRUNT

CONSIDÉRANT QUE le 10 juin 2020, la Régie Intermunicipale des Trois-Lacs a adopté le règlement numéro 011-2020 ayant pour objet l'acquisition d'un camion à chargement frontal et autorisant un emprunt ;

CONSIDÉRANT QUE suivant l'article 607 du Code municipal, un règlement d'emprunt adopté par une Régie Intermunicipale doit être approuvé par résolution de chaque municipalité dont le territoire est soumis à la juridiction de la régie.

PÉRIODE DE QUESTIONS EN DIFFÉRÉ

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions

La présente séance est enregistrée et sera diffusée sur le site Internet dès que possible. Suite à la diffusion de la présente séance, le public sera invité à transmettre leurs questions par courriel ou par téléphone et la Municipalité s'engage à répondre aux questions à la prochaine séance.

Par courriel : info@municipalite.lantier.qc.ca

Par téléphone : 819.326.2674 poste 3400

2020.07.158

17. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par le conseiller Denis Godmer

ET RÉSOLU que la présente session ordinaire du conseil soit levée à 20 h 14

ADOPTÉE l'unanimité des conseillers.

Marie-Chantale St-Antoine
Directrice générale et sec.-trésorière adj.

Richard Forget
Maire

Je, Richard Forget, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du code municipal.